

Anvers, 25 juin 2014, 7h00 CET

Gimv - Dividende optionnel

Apport du dividende net en échange de la souscription d'une nouvelle action à 33,075 euros ou 18 coupons n°21 Option valable du 2 au 25 juillet 2014 inclus

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de Gimv S.A. de ce jour, le dividende brut pour l'exercice 2013/2014 a été fixé à 2,45 euros par action. Celui-ci sera proposé aux actionnaires sous la forme d'un dividende optionnel. Une nouvelle action peut être souscrite en échange de 18 coupons, soit un prix d'émission de 33,075 euros. Comme l'année précédente, l'actionnaire de référence de Gimv, VPM S.A., par laquelle la participation du gouvernement flamand dans Gimv est détenue, a annoncé son intention d'apporter 50% des coupons n° 21 en sa possession au capital de Gimv. Les membres du Management Committee s'engagent à souscrire entièrement aux nouvelles actions. En conséquence, 13,6% des actions disponibles dans le cadre du dividende optionnel seront déjà souscrites.

Les actionnaires qui disposeront de 18 coupons n°21 ou d'un multiple de ce nombre le 1 juillet 2014 pourront apporter ceux-ci au capital de Gimv en échange d'une ou plusieurs nouvelles actions Gimv. Il n'est pas possible de procéder à un apport en espèces pour le nombre de coupons manquants. Le coupon n°21 (ISIN BE6267364972) ne sera pas négocié séparément sur Euronext Brussels.

À partir du 2 juillet 2014, les actionnaires auront la possibilité d'apporter leur dividende net au capital de Gimv aux conditions suivantes :

- Apport à concurrence du dividende net : 1,8375 euros par coupon n°21.
- Proportion de l'apport : 18 coupons n°21 par nouvelle action.
- Prix d'émission par nouvelle action : 33,075 euros, soit une décote de 8,8% par rapport au cours de clôture du 24 juin 2014 (corrigé pour le dividende brut de 2,45 euros).
- Période de l'apport : du 2 au 25 juillet 2014, 16 heures inclus.
- Livraison des nouvelles actions (coupon n°22 attaché) : 1er août 2014.
- Participation aux résultats : pour tout l'exercice 2014/2015 qui a commencé le 1er avril 2014.

Les actionnaires qui possèdent des actions dématérialisées (sur compte-titres) sont invités à (i) contacter leur institution financière pour communiquer leur choix et (ii) suivre ses instructions pour l'enregistrement de leur choix. Les titulaires d'actions nominatives sont invités à suivre les instructions que Gimv leur a

envoyées par courrier. Les actionnaires qui ne communiquent pas leur choix recevront automatiquement leur dividende net en espèces à partir du 1 août 2014.

Les actionnaires qui souhaitent demander l'exemption de précompte mobilier doivent conseiller leur institution financière grâce à cette application, qui doit avoir transmis ces instructions à KBC Banque le 8 août 2014 au plus tard.

Le mémorandum d'information est disponible sur le site www.gimv.be à la rubrique « <http://www.gimv.com/fr/investisseurs/action/dividende> ».

Centralisateur de l'opération : KBC Securities, Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles.

Agenda financier

- | | |
|--|------------------|
| • Ex-date dividende exercice 2013-2014 (coupon n° 21) | 27 juin 2014 |
| • Date d'enregistrement du dividende exercice 2013-2014 (coupon n° 21) | 1er juillet 2014 |
| • Début de la période de choix du dividende 2013-2014 | 2 juillet 2014 |
| • Business update premier trimestre exercice 2014-2015 (période 01/04/14-30/06/14) | 17 juillet 2014 |
| • Fin de la période de choix du dividende 2013-2014 | 25 juillet 2014 |
| • Paiement du dividende exercice 2013-2014 (coupon n° 21) | 1er août 2014 |
| • Résultats semestriels de l'exercice 2014-2015 (période 01/04/2014-30/09/2014) | 20 novembre 2014 |

Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas servir à la diffusion, publication ou distribution hors de la Belgique ou à n'importe quelle juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou la qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

À PROPOS DE GIMV

Gimv est une société d'investissement européenne qui compte plus de trois décennies d'expérience dans le private equity et le capital risque. L'entreprise est cotée sur la NYSE Euronext Brussel et gère actuellement environ 1,8 milliard d'euros (y compris des partenariats d'investissement). Les 70 entreprises actuellement présentes dans le portefeuille de Gimv réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros et emploient plus de 26 000 personnes.

Dans le cadre de plateformes d'investissement bien précises, Gimv détecte les sociétés dynamiques et innovantes qui présentent un solide potentiel de croissance et les aide à devenir des leaders sur leurs marchés respectifs. Ces quatre plateformes d'investissement sont : Consumer 2020, Health & Care, Smart Industries et Sustainable Cities. Chacune d'elles travaille avec une équipe spécialisée et expérimentée, couvrant l'ensemble des marchés domestiques de Gimv (Benelux, France et Allemagne). En outre, elles peuvent compter sur un vaste réseau international d'experts.

Vous trouverez plus d'information sur Gimv sur www.gimv.com.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Frank De Leenheer, Investor Relations & Corporate Communications Manager

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com